

Les travaux de la maison de santé pluri-professionnelle débuteront le 15 janvier

"En 2019 toute la commune sera fibrée" a dévoilé Philippe Martin



Les travaux de la maison de santé pluri-professionnelle débuteront le 15 janvier

C'est avec sa méthodologie bien connue qui amène de la clarté dans ses discours que le maire, Marie-Thérèse Broca-Lannaud, s'est adressée aux Valenciens ce dimanche matin 7 janvier à la salle des fêtes. Il s'agissait avec la complicité du Conseil Municipal de présenter les vœux de la municipalité, de relater le bilan de l'année écoulée et de dévoiler les perspectives 2018.



Après avoir détaillé la quinzaine des principales réalisations 2017, Marie-Thérèse Broca-Lannaud dévoila que pour 2018 « la réalisation la plus importante sera la concrétisation de la maison de santé pluri-professionnelle ». Les travaux débuteront le 15 janvier et se termineront pour la fin de l'année. Elle évoqua le cabinet médical où deux médecins quittent leurs fonctions mais rassure la population en précisant la venue de médecins remplaçants ou à mi-temps avec cependant « le risque de flottement pendant quelques mois mais l'essentiel est d'avoir les soins assurés ». Ce qui l'amène à conclure ce chapitre en déclarant « La création de la maison de santé n'induit pas automatiquement l'arrivée des professionnels de la médecine, mais sans elle, aucun ne viendrait, c'est une certitude. Alors oui, la maison de santé est pour le bien de tous. La santé et l'éducation sont pour nous des priorités intangibles ».

La santé et l'éducation sont pour nous des priorités intangibles ».

Le second volet des investissements à venir concerne le dossier de création du groupe scolaire de deux classes maternelles « qui devrait aboutir cette année ». Le maire remercie les diverses collectivités « pour toutes leurs aides ». Autre sujet qui amènera des investissements à venir est celui de la vitesse excessive au sein de l'agglomération. Pour cela la municipalité fera appel au nouveau service ingénierie mis gratuitement à disposition par le Conseil Départemental au service des collectivités.

Enfin Marie-Thérèse Broca-Lannaud après avoir rendu hommage aux présidents et bénévoles des associations « lance un appel au comité des fêtes pour développer plus d'animations dans notre village, c'est son rôle, la population l'exprime et l'attend ».



Le président du Conseil Départemental, Philippe Martin, conclut cette cérémonie des vœux en affirmant que « le centre bourg et les fermes les plus éloignées de la commune de Valence seront entièrement fibrés en 2019 grâce à Gers numérique ». Il rappelle aussi que le Conseil Départemental a versé 150 000 euros à la CC de la Ténarèze pour la création de la maison de santé de Valence. Philippe Martin « s'inquiète sur la situation du SMUR de Condom » et se « désolé que les collectes de sang ne se feront que sur Auch, c'est un recul, s'indigne-t-il, important du point de vue de la santé publique ». Enfin sur l'école Philippe Martin révèle que le Conseil Départemental a versé 50 000 euros pour la maternelle et en profite pour évoquer le maintien des postes actuels des professeurs d'écoles dans le Gers où il « craint un retour en arrière » après la création de 7 postes sur cette année scolaire.

création de 7 postes sur cette année scolaire.



Le maire, Marie-Thérèse Broca-Lannaud, entouré du Conseil Municipal et des personnalités.



De nombreux Valenciens ont assisté à la cérémonie des vœux.